



FUNDP

Faculté des Sciences

Département de Physique

Rue de Bruxelles, 61

B-5000 Namur

Travaux pratiques de physique générale et expérimentale

**Informations destinées aux étudiants des
premières années de bachelier en sciences et en
médecine**

2011/2012

1. Organisation des travaux pratiques

Les travaux pratiques de physique sont organisés dans quatre salles, appelées T.P. A, B, C et D.

- les salles T.P. A, B et C se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment, 53 rue de Bruxelles
- la salle T.P. D se trouve au rez-de-chaussée de la faculté des Sciences, 2 rue Grafé (en face du local des ventes de la librairie des sciences).

Dans le courant des premières semaines du 1^{er} quadrimestre, des informations relatives aux T.P. de physique seront affichées aux valves « TP-TD de physique » situées à proximité du service de reprographie (entrée principale, 61 rue de Bruxelles). Ces informations fourniront, pour chaque étudiant(e), la date du début des travaux pratiques de physique ainsi que la salle dans laquelle il/elle réalisera les T.P. de physique pendant toute l'année académique.

Des listes détaillées (voir exemple page suivante) indiquent :

- le nom de l'assistant(e);
- l'heure de début des séances de T.D. et de TP;
- le local pour les séances de T.D.;
- éventuellement, les dates auxquelles une séance d'exercices (T.D.) a lieu, si ceux-ci sont organisés en alternance avec les T.P. (ceci concerne toutes les sections à l'exception des physiciens et des chimistes);
- le numéro de la manipulation réalisée à chaque séance de T.P.;
- la date des séances de révision pour les sections concernées (voir plus loin).

Ces listes seront également disponibles sur Internet¹, à l'adresse <http://www.fundp.ac.be/sciences/physique/udp/bac1/> (cliquer sur "horaire par laboratoire" ou "horaire par section"). En cas de désaccord, seule l'information affichée aux valves fait foi.

Les séances de travaux pratiques sont obligatoires. Les étudiants qui auraient été absents avec un motif reconnu par la Faculté (maladie, accident, ...) doivent contacter leur assistant(e) pour récupérer la séance manquée. Le cas échéant, le certificat médical doit être rendu au secrétariat administratif de la faculté (des sciences ou de médecine suivant la section des étudiants), au plus tard 7 jours « calendrier » à partir de la date de la séance manquée. En particulier, la note de TP/TD est pondérée d'un facteur 0,5 en cas d'absence injustifiée à une séance de TP.

Une séance de révision est organisée à la fin du deuxième quadrimestre pour les étudiants de mathématique, physique et chimie.

¹ Le nom des étudiants apparaîtra sur les listes, à moins qu'ils ne s'y opposent explicitement.

**TRAVAUX PRATIQUES ET TRAVAUX DIRIGÉS
DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE**



Section : MÉDECINE

Modules : 9 – 10 – 11 – 12 |

Horaire TP : lundi de 13h30 à 16h45 (labo B)

Horaire TD : lundi de 13h30 à 15h30

Responsable : S. MOUCHET

Date	10/10	17/10	31/10	07/11	14/11	21/11	28/11	05/12	12/12
Type de prestation	TD	TD	TP	TD	TP	TD	TP	TD	TD
Local séance de TD	B09	I03	I03	I03		PA12		PA12	I03
N° de manipulation			3		12		22		
1	BOXUS	Stéphanie							
2	BRANDT	Emile							
3	BRASSET	Carnille							
4	ERICMONT	Estelle							
5	BRILL	Marius							
6	BRISBART	Xavier							
7	BRIXHE	Alexandra							
8	BROGNION	Charlotte							

Les étudiants 1 à 8 réalisent la manipulation No 3 le 31/10.

2. Préparation et matériel nécessaire

Il est indispensable de **préparer les séances de travaux pratiques**. Pour cela, on consultera le chapitre du syllabus relatif à la manipulation prévue. Des informations sont également disponibles sur Internet, à l'adresse

<http://www.fundp.ac.be/sciences/physique/udp/bac1/prepa-tp.html> .

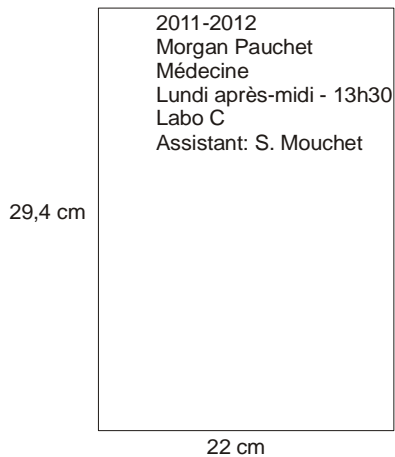
Au début de la séance, chacun doit être capable de répondre aux questions

- Quel est le but de la séance ? Qu'est-ce qu'on souhaite mesurer / vérifier / observer ?
- Quel est le matériel utilisé?
- Quels sont les éléments de théorie dont j'aurai besoin pour interpréter les résultats des mesures?

Pour les étudiants de médecine, médecine vétérinaire, sciences biomédicales, pharmacie, biologie, géographie et géologie, une courte interrogation sera organisée en début de chaque séance de TP.

Le matériel suivant devra être apporté à chaque séance de travaux pratiques:

- le syllabus relatif à la salle où on réalisera les travaux pratiques;
- un cahier de rapport au **format 29,4 cm x 22,0 cm**, environ 80 pages. Ce cahier peut être acheté à la librairie des sciences. Il doit être **relié de manière permanente**. De plus, il est **impératif de ne rien coller** dans ce cahier si ce n'est le papier millimétré ou logarithmique. **La couverture** devra porter les mentions suivantes: Année académique, Nom, Prénom, section, jour de T.P., salle de T.P., nom de l'assistant ;



Exemple de la couverture du cahier de laboratoire.

- une calculatrice scientifique (fonctions élémentaires, fonctions trigonométriques, logarithmes, exponentielle, racine carrée, puissances, ...);
Lors des examens de TP et de TD, seules les calculatrices non graphiques sont autorisées. Elles peuvent être achetées à la librairie des Sciences (avec le syllabus de TP ou séparément).
- quelques feuilles de papier millimétré et semi-logarithmique (disponibles à la librairie des sciences)
- un tube de colle ou du papier collant ; il ne faut jamais laisser de feuille volante dans le cahier de rapport.

Il est interdit d'avoir en séance un cahier d'une année précédente ou des photocopies ou n'importe quel support qui contient des informations équivalentes.

Le matériel expérimental se trouve sur les tables du laboratoire. Certains accessoires (multimètres, chronomètres, fils électriques, poids de précision,...) seront fournis par l'assistant sur présentation de la carte d'étudiant. Il est évident que le matériel expérimental devra être manipulé avec soin pour éviter toute détérioration.

Pour le respect du groupe, n'oubliez pas d'éteindre votre GSM pendant les séances.

3. Présentation des résultats

Quel que soit le domaine scientifique, on n'insistera jamais assez sur l'importance de la présentation des résultats d'une mesure et de la rédaction d'un rapport relatif aux expériences réalisées. En particulier, ces présentations doivent être propres, claires et complètes. Elles doivent suivre certaines règles relatives aux chiffres significatifs et aux graphes. Les unités de mesure doivent toujours être mentionnées.

A ce sujet, il est conseillé de lire le chapitre 1 "*La mesure et la présentation des résultats*" du syllabus de travaux pratiques. L'information est également disponible sur Internet, à l'adresse

<http://webapps.fundp.ac.be/didactique/introTP/index.php>